



ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Nîmes, le 06 Février 2023



Monsieur Thierry FELINE
Maire
Mairie De Saint Laurent d'Aigouze
Rue Henry MERY – B.P.10
30 220 Saint Laurent d'Aigouze

Nos Réf. :2023-09
FT/PL/GS

Objet : Consultation des personnes publiques associées sur la 2^{ème} modification simplifiée du PLU de Saint Laurent D'aigouze

Monsieur le Maire, *cher Thierry*

Par courrier reçu le 3 janvier 2023, vous sollicitez l'avis du syndicat Mixte du SCOT Sud Gard pour le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Saint Laurent d'Aigouze, je vous en remercie.

Je vous confirme avoir émis un avis favorable sur cette modification simplifiée et que celle-ci est compatible avec les orientations du SCOT Sud Gard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à toi

Frédéric TOUZELLIER
Président,

Maire de GÈNERAC
1^{er} Vice-président de Nîmes Métropole

